

**COMPTE-RENDU DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024**

Madame RENDU, Présidente, ouvre la séance à 14 h 15. Elle indique que **40 personnes** sont présentes et que **75 pouvoirs** ont été répartis. Le quorum est donc atteint pour l'Assemblée Générale Ordinaire : 20 % des 305 adhérents (soit 61 voix).

Madame RENDU rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Accueil de la Présidente.
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 novembre 2023.
- Rapport moral et rapport d'activités de la saison 2023-2024.
- Rapport financier : bilan et compte de résultat de l'exercice 2024 (1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024).
- Projet d'actions et budget prévisionnel de la saison 2024-2025.
- Perspectives pour la saison 2025-2026.
- Election des membres du Comité Directeur (2024-2028).
- Questions diverses.

### **I – Accueil de la Présidente**

Madame RENDU remercie chaleureusement les adhérents d'avoir pris sur leur temps pour participer à cette Assemblée Générale. Elle ajoute que, pour une association, une Assemblée Générale permet aux dirigeants élus de rendre compte de leur gestion, mais aussi de répondre aux questions et d'entendre les attentes des adhérents.

Elle rappelle que cette Assemblée Générale donne lieu à une élection. Comme le stipule l'article 13 des statuts de l'Association, « le renouvellement du mandat des dirigeants est soumis au vote, à bulletins secrets, l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été ». Les membres du Comité directeur actuel se représentent, les unes pour une durée d'au moins un an, les autres envisagent de tenir ce rôle encore quatre ans. Soucieuses de l'avenir du club, les dirigeantes veulent encourager toutes les personnes qui le souhaitent à s'investir dans l'association, selon leurs disponibilités et leurs talents.

Madame RENDU salue la présence de Madame RENAULT, Adjointe au Maire, chargée de la Jeunesse et des Sports. Elle souligne le soutien déterminant qu'apporte la Ville de Bois-Guillaume, depuis des années, à la Gym Volontaire par la mise à disposition de deux gymnases, dans le cadre d'une convention renouvelée. Depuis 2022, la Ville met aussi à notre disposition un local partagé avec trois autres associations, à la Maison des Scouts. Enfin, à la rentrée 2023, deux cours supplémentaires ont pu être proposés à la Salle Robert Schuman.

Elle excuse l'absence de Madame MOREL, Présidente du Comité départemental EPGV 76, mobilisée par l'Assemblée Générale du Comité départemental qui se tient à Bihorel. Pour les associations sportives de Seine-Maritime affiliées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire, le Comité départemental EPGV est le partenaire de proximité : c'est auprès de lui que l'association obtient des conseils sur tous les sujets, un appui juridique et logistique pour l'enregistrement des licences ainsi que pour l'établissement des bulletins de salaire.

Elle tient à remercier publiquement les trois éducateurs sportifs dont la qualité professionnelle et l'engagement sont un atout inestimable pour le club. Julien et Mido ne pourront malheureusement pas se joindre à nous, retenus par l'Assemblée Générale du CODEP où ils exercent des fonctions d'élus. Invitée elle aussi, Nathalie ne pourra nous rejoindre car conviée à quatre Assemblées générales dans les clubs où elle exerce une activité.

Elle conclut en saluant l'investissement de ses six collègues du Comité directeur. Toute l'équipe se mobilise dans la bonne humeur.

Madame RENDU cède la parole à Madame RENAULT qui ne pourra pas rester longtemps car elle doit rejoindre une autre Assemblée Générale.

Madame RENAULT félicite l'association pour son dynamisme et souligne la forte progression du nombre de ses adhérents. Elle adresse tous ses remerciements aux bénévoles qui s'impliquent, chaque année, dans le Semi-Marathon. Elle signale l'organisation de deux randonnées, l'une de 11 kms, l'autre de 7 kms, dans le cadre du Téléthon le dimanche 1<sup>er</sup> décembre. La Ville de Bois-Guillaume verra le passage du Tour de France, **le 8 juillet 2025**, route de Neufchâtel.

## **II - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023**

Chaque adhérent a reçu, avec sa convocation, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023, déjà adressé le 12 décembre 2023.

**Sans remarque particulière, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.**

## **III – Rapport moral et rapport d'activités de la saison 2023-2024**

### **a) Rapport moral de la saison 2023-2024 :**

La 3<sup>ème</sup> saison pour l'équipe qui dirige le club n'aura pas vraiment été « la routine ».

L'année 2023-2024 était, à plusieurs égards, **une année « test »**. Notre stratégie pour donner « un nouvel élan pour le club de Bois-Guillaume » devra être évaluée sur ses résultats :

- La création de nouveaux cours permet-elle, dans les faits, de **développer le nombre d'adhérents et de diversifier leurs profils ?**
- Le partenariat avec d'autres acteurs (services de la ville, associations sportives, ...) est-il payant pour **toucher un nouveau public ?**
- L'équipe parvient-elle à **améliorer la visibilité du club** en s'emparant des nouveaux outils de communication ?

Pour répondre aux demandes de nos adhérents, nous avons finalement décidé de créer un 4<sup>ème</sup> cours de Pilates, dans le cadre d'un partenariat avec l'EHPAD Villa Saint-Do. L'association a renoncé à mettre sur pied un stage de printemps et a préféré inscrire ses animations dans le programme organisé par la Ville de Bois-Guillaume sous le label « Terres de jeux 2024 ». Comme nous l'avions annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, nous avons entamé en 2024 un gros chantier pour construire un site Internet.

- **Participation aux instances fédérales et départementales** : La Présidente a participé à l'Assemblée Générale du Comité départemental **le 25 novembre 2023** au Havre et le club a pris part au vote électronique lors de l'Assemblée Générale de la FFEPGV en juin 2024, suite à une refonte des statuts de la Fédération.

- **Vie statutaire et organisation du travail** : L'association a tenu 2 réunions de Bureau et 2 réunions du Comité directeur. L'équipe des dirigeantes a pris une part active au **travail interne** : contrôle des présents en janvier, préparation du pot de fin de saison, nettoyage et rangement du matériel en août, permanences d'inscription 2024, enregistrement des adhésions, puis commande des licences, etc.

- **Gestion de personnel** : Il n'y a pas eu d'entretiens professionnels en 2023, mais la Secrétaire et la Présidente ont rencontré chacun des éducateurs sportifs. Les prochains entretiens professionnels auront lieu en décembre 2024. En revanche, l'association a veillé à mettre en conformité les **contrats de travail** des trois salariés : transformation des CDI à temps partiel en CDI Intermittents via la rédaction d'avenants, en lien avec le CODEP et le Service Juridique de la FFEPGV.

- Partenariat :

- ✓ Le club de Gym volontaire a relayé les informations liées à la labellisation de la Ville dans le cadre de « Terres de Jeux 2024 ». Quatre personnes ont ainsi assisté le **mardi 28 mai à la conférence sur le sport** suivie d'une cérémonie en hommage à des bénévoles. L'association avait proposé le nom de Jacqueline Goullier, fondatrice du club en 1982 et sa présidente jusqu'en 2007, qui a reçu une médaille et a été applaudie.
- ✓ La collaboration avec le club de Bihorel, avec lequel nous partageons le coût de la licence de Mido, s'est élargie en 2024 à du prêt de matériel sportif.
- ✓ La construction d'un partenariat avec la Villa Saint-Do a donné lieu à trois rendez-vous en mai, en juin puis en août 2024 et a abouti à la rédaction d'une convention précisant les engagements de chacune des parties. L'EHPAD met à la disposition du club sa salle d'animation le jeudi de 18h à 19h, et en contrepartie Mido anime 4 séances de stretching pour le personnel de l'établissement.

- Communication : Le projet de **site Internet** aura mobilisé la Présidente et la Secrétaire de novembre 2023 à mai 2024. L'association remercie les adhérents qui ont répondu au **questionnaire** qui leur a été adressé en amont du site Internet. Les réponses reçues exprimaient sans détour leurs attentes : ce site Internet devait être simple et intuitif, apporter des informations utiles sur les cours, les horaires et les tarifs.

Pour concevoir son architecture et ses fonctionnalités, nous avons pu nous appuyer sur l'aide apportée par une adhérente, Jacqueline Margeridon, professionnelle de la communication avec son mari Gilles. Le club leur a également confié la conception d'un **nouveau logo**, plus lisible.

Au préalable, nous avons interrogé le service Communication de la FFEPGV pour connaître les contraintes liées à la Charte graphique. Beaucoup de textes ont été rédigés, de photos sélectionnées.

Au printemps, nous avons réalisé que nous ne saurions pas mettre à jour et actualiser les informations du site, construit en langage informatique natif. Ce chantier a alors été mis sur pause avant l'été. Heureusement, tout le travail fourni n'est pas perdu et l'association sera dotée d'un site en ligne et opérationnel au premier trimestre 2025. Madame RENDU présente trois captures d'écran du futur site.

- Pilotage du club : En 2024, **une seule subvention a été sollicitée** auprès du Département au titre de l'« Aide au Sport ». Mais l'association a dû transmettre un bilan et fournir des justificatifs pour les subventions accordées en 2023 (1 800 € par l'Agence Nationale du Sport au titre du PSF et 750 € par le Département au titre de « Tremplin Sport »).

Après débats entre nous et échanges avec d'autres associations (notamment Europe Echange), nous avons pris la décision de **recourir à un cabinet d'experts comptables**. Deux prestataires ont été consultés et nous avons choisi de retenir la proposition du Cabinet Bazin de Bihorel.

- Péripéties et imprévus : L'association a fait l'objet d'un **contrôle sur pièces** par l'**URSSAF** portant sur l'exercice 2022. Il a fallu répondre à un questionnaire très détaillé, transmettre de très nombreux documents. Un grand merci à l'équipe précédente, Marie-Chantal Carpentier et Elma Belloir pour leur aide. Tout s'est bien passé et le contrôle n'a pas mis à jour d'anomalie ni d'irrégularité.

Echaudée par la perte à l'automne 2023 d'un chèque adressé au CODEP par courrier postal, puis par le vol et la falsification d'un chèque établi fin mars 2024 à l'ordre de l'AMSN, pour lequel la Présidente a déposé une plainte, l'association compte **privilégier les paiements par virement bancaire** pour les créanciers réguliers comme le CODEP, ou par **prélèvements** pour les cotisations annuelles (MAIF, AFDAS, AMSN, etc.).

En conclusion, avec **plus de 300 adhérents** en octobre 2024, la Section de Gymnastique Volontaire de Bois-Guillaume est parvenue à retrouver les chiffres d'avant COVID, il convient toujours de renouveler et rajeunir notre public si l'on veut compenser les départs de personnes qui ne se réinscrivent pas et préparer l'avenir de l'association. Pour cela, nous avons principalement agi sur l'offre d'activités, passée en trois ans de **9 cours à 13 cours par semaine**. Cela n'aurait pas été possible si nous n'avions pas obtenu deux autres lieux de pratique (la Salle Schuman en 2023, la Salle Mimosa de la Villa Saint-Do en 2024).

En revanche, la création à partir de septembre 2023 d'une **nouvelle activité en plein air**, la Marche nordique, après le stage de découverte en mai, n'a pas rencontré le succès escompté.

Madame RENDU rappelle que 39 personnes, réparties sur les 3 séances, avaient suivi ce stage. Sur les 18 personnes qui avaient déclaré vouloir s'inscrire, seules 6 l'ont fait en 2023. Malgré nos efforts de communication et l'attrait de circuits variés autour de Bois-Guillaume, l'effectif pour cette 2<sup>ème</sup> année est tombé à **9 inscrits** seulement. L'activité souffre sans doute de la concurrence de randonnées organisées par d'autres associations.

*Pour répondre à la question d'une adhérente, une seule personne pratique uniquement la Marche nordique, les 8 autres sont inscrites à un ou plusieurs cours.*

*Une autre adhérente pose la question du coût que représente la Marche nordique compte tenu du faible nombre de participants.* Madame RENDU répond que l'activité est déficitaire à moins de 14 inscrits. Un changement d'horaire de la Marche nordique du vendredi après-midi vers le mardi matin devra être étudié.

#### b) Rapport d'activités de janvier à novembre 2024

Madame SERVAIS, Secrétaire, présente le rapport d'activités pour la période de janvier à novembre 2024.

- **Le Pointage des adhérents** a eu lieu la 2<sup>ème</sup> semaine de janvier 2024 ; en raison d'un épisode neigeux, il s'est poursuivi la 3<sup>ème</sup> semaine. Il a été constaté une bonne fréquentation et peu de permutations entre les cours.  
En raison de la neige et pour votre sécurité, nous avons préféré annuler les cours du mercredi et du jeudi. **Comme toujours, l'information a été donnée par mail. N'oubliez pas de consulter votre boîte mails,** cela vous évite de vous déplacer inutilement.
- La Section de Gym a tenu un stand à l'occasion de **la Fête du Sport du samedi 22 juin** organisée par la Ville de Bois-Guillaume. Mido et Julien ont proposé un parcours ludique aux familles. Les 3 dirigeantes présentes ont été mises à contribution. De nombreux échanges ont permis de faire connaître les activités proposées par la Section de Gym, qui ont pu aboutir à des inscriptions.
- Nous veillons à informer nos adhérents, à leur répondre dans les meilleurs délais possibles. Nous nous efforçons de susciter des interactions entre eux. C'est dans cet esprit que nous avons renouvelé, le 3 juillet dernier, **le pot de fin de saison**. Il a eu lieu, cette fois, dans cette salle, beaucoup mieux adaptée à ce type de manifestation. Il a rassemblé plus de 80 personnes. Un grand merci à vous ! C'est très agréable de se retrouver en dehors des cours !
- Le club de Bois-Guillaume a procédé à des **achats groupés de matériel sportif** pour ses adhérents, en les faisant profiter des remises proposées par la Coopérative d'achat GEVEDIT.
- **Le matériel sportif** a été nettoyé le jeudi 21 août par 6 bénévoles de la Section de Gym. Un grand ménage du local et un rangement du matériel avaient été faits dans la réserve par les Services municipaux. **En cas d'utilisation d'un tapis de sol appartenant à l'association, il est nécessaire, par mesure d'hygiène, d'y poser une serviette** (cf. Règlement Intérieur).

#### CAMPAGNE D'ADHESION 2024-2025

Les dossiers ont été adressés le 3 juillet pour un retour le 31 juillet 2024, délai de rigueur. Une bonne moitié était dans les délais, pour les autres... Nous avions écrit que nous ne ferions pas de relance et pourtant le 21 août, le rappel part donnant un délai de 5 jours pour envoyer le dossier et/ou donner « des nouvelles ». Toutes les personnes qui ont répondu à ce mail de rappel ont été inscrites. Les dossiers sont cependant très longs à arriver ou arrivent à la reprise des cours.

Les dossiers ont été mieux complétés que la saison dernière. Pour établir vos licences, nous avons **absolument besoin de votre nom de naissance même s'il est identique à votre nom usuel. Pensez à le renseigner !** La Fédération devient très pointilleuse sur les rubriques à renseigner.

Certains sont toujours aussi fâchés avec le Règlement Général pour la Protection des Données (RGDP). Des rappels, encore !

**Des surprises** au moment du pointage à la reprise des cours : des personnes qui cochent la mauvaise case, d'où 51 personnes au cours de Renforcement Musculaire du jeudi matin.

Pour ce qui concerne les « attestations-factures », 80 demandes cette année, merci de cocher la case si vous en avez **réellement** besoin. Des regards étonnés lorsque l'attestation est donnée, viennent ensuite des excuses.

## **Comme d'habitude,**

- il faut établir des listes d'attente par ordre chronologique de toutes les demandes exprimées et des dossiers d'inscription, pour les cours de Pilates du lundi, du mardi et du mercredi. Les cours du lundi et le mercredi restent très demandés malgré l'ouverture du 4<sup>ème</sup> cours de Pilates le jeudi à 18 h à l'EHPAD Villa St-Do.

Pour rappel, les cours de Pilates sont limités à 22 personnes, et à 20 pour celui du jeudi. Il est rappelé à toutes les personnes qui s'inscrivent à un cours de Pilates qu'elles doivent fréquenter les séances **avec assiduité** pour en tirer profit, compte tenu de la progressive difficulté des exercices.

- une liste d'attente dans l'ordre chronologique de l'arrivée du dossier, pour les cours de « Gym douce » du lundi et également le cours du jeudi.

Comme beaucoup de clubs, nous proposons des cours à l'essai. Il est dommage que les réponses, positives comme négatives, tardent à venir... ou ne viennent pas. Jusqu'aux vacances de la Toussaint, il manque encore des réponses.

Nous avons reçu, durant tout l'été et jusqu'en octobre, un grand nombre de mails de personnes demandant des renseignements sur les activités proposées à la Section de Gym Volontaire. Madame RENDU y a répondu avec toutes les explications et précisions nécessaires.

- **La Fête de la Ville et des Associations** a eu lieu le **samedi 7 septembre 2024**. La fréquentation de notre stand a été très, très satisfaisante. Distribution de dossiers, de « bons à l'essai » .... Des personnes ont complété et rendu leur dossier le jour même, d'autres sont venues les jours de permanence. Une belle journée cette année encore. Nous accueillons **67 nouveaux adhérents**.
- **Afin d'établir vos licences**, les enregistrements des adhésions auprès de la Fédération ont débuté début octobre. C'est un lourd travail malgré une nette amélioration de l'outil. C'est la Fédération qui vous envoie votre licence, l'assurance et le reçu fiscal. Ne négligez pas ce mail !
- **Le Semi-marathon** a eu lieu le **dimanche 13 octobre**. Un grand merci aux 9 personnes (signaleurs ou ravitailleurs) qui ont donné de leur temps.

Quelques chiffres significatifs :

- **305** adhérents (278 pour la saison 2023-2024)
- **422** cours dispensés (372 pour la saison 2023-2024)
- **102** personnes s'inscrivent à 2 cours (86 pour la saison 2023-2024). C'est une des « nouveautés » de cette saison.
- Les cours de Gym douce : **114** inscrits (106 pour la saison 2023-2024).
- Les cours de Renforcement musculaire : **224** inscrits (199 pour la saison 2023-2024). On peut noter une progression pour le cours du mercredi (**34** pour 28 la saison 2023-2024) et du jeudi soir (**41** pour 38 la saison 2023-2024)
- Les cours de Pilates : **85** inscrits (65 pour la saison 2023-2024). Ouverture d'un cours supplémentaire.
- La Marche nordique : **10** inscrits (12 pour la saison 2023-2024).
- Une autre « nouveauté » : l'inscription de couples à différents cours (**21 hommes** pour 15 la saison 2023-2024).

*Une adhérente demande si le certificat médical est encore obligatoire.*

Il lui est répondu **qu'il n'est plus demandé sauf si un adhérent a répondu OUI** à une ou plusieurs des questions posées dans le questionnaire de santé. Dans ce cas, il lui faut consulter son médecin afin qu'il l'examine et lui délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Ce certificat médical de moins de 6 mois doit alors être remis à la Section de Gymnastique Volontaire de Bois-Guillaume.

**Le rapport moral de la saison 2023-2024 et le rapport d'activité de janvier à novembre 2024 sont adoptés à l'unanimité.**

#### **IV - Rapport financier : bilan et compte de résultat de l'exercice 2024 (1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024)**

Madame VERHAEGHE-BRETON, Trésorière, commente les documents relatifs au compte de résultats pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.

L'excédent s'élève à + 4 203,96 € malgré l'augmentation des dépenses du personnel (ouverture de deux cours et de la séance de Marche nordique). On peut noter la progression des cotisations et du nombre de licences à acheter (34 144,15 €).

On peut constater le bon état de la trésorerie de la Section de Gymnastique Volontaire, qui est passée de 40 559,07 € au 31 août 2023 à 45 943,03 € au 31 août 2024.

La ligne « Personnel » a représenté 59 % des dépenses, celle du « CODEP et de la FFEPGV » 23 %.

Madame RENDU indique que lors des prochains achats réalisés à la Coopérative d'achat GEVEDIT pour les adhérents, ceux-ci devront établir leur chèque à l'ordre de Gevedit.

*En réponse à la question d'une adhérente, les trois animateurs sportifs perçoivent des indemnités kilométriques pour leur déplacement domicile travail. Ces indemnités figurent dans leur contrat de travail.*

**Le rapport financier de l'exercice 2023-2024 est adopté à l'unanimité.**

#### **V - Projet d'actions et budget prévisionnel de la saison 2024-2025**

Madame RENDU présente les projets que l'Association compte mettre en place lors de la saison sportive 2024-2025 :

##### **1°) Formation aux gestes de premiers secours :**

La société d'assurance GROUPAMA propose une formation gratuite aux gestes de premiers secours destinée à de petits groupes de 10 personnes au plus. Cette formation d'une durée de 2 heures est organisée à Bois-Guillaume, dans une salle de réunions de la Cité de l'Agriculture.

Plusieurs dirigeants du club étant intéressés, nous avons pensé que certains de nos adhérents pourraient en profiter. Le référent de GROUPAMA doit être contacté deux mois à l'avance pour trouver le formateur et planifier la session. Cette formation pourrait être organisée en février ou en mars 2025.

##### **2°) Proposer un stage de printemps :**

Le club souhaite proposer un stage d'activité sportive pendant la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de printemps, avec 3 ou 4 séances sur des thématiques privilégiées. Pendant les vacances scolaires, nous n'avons pas accès aux gymnases utilisés par les centres de loisirs. Si le temps le permet, on peut envisager des séances en plein air, en gardant la possibilité d'un repli Salle Schuman en cas d'intempéries, à condition toutefois qu'elle soit disponible. On se donnerait rendez-vous Parc Andersen, Parc des Portes de la forêt ou Parc des Cosmonautes.

Le programme de ce stage doit encore être défini avec les animateurs sportifs, Mido et Julien. Plusieurs propositions sont envisagées : 1 ou 2 séances de gym équilibre, 1 ou 2 séances contre le mal de dos, ou encore 1 ou 2 séances gestion du stress.

##### **3°) Renouveler un pot de fin de saison :**

Cette fois, nous aimerais avancer un peu la date et organiser ce pot fin juin. Nous essaierons d'obtenir une salle dans l'Espace Guillaume le Conquérant, pour des raisons de commodités, places de parking, sanitaires et vaisselle. Ce qui compte, c'est la convivialité, on garde le principe d'apporter chacun quelque chose, le club s'occupant de l'organisation et de l'achat des boissons.

##### **4°) Modalités d'inscription**

Le club va conserver les modalités mises en place la saison passée : on AN-TI-CIPE. On vous déconseille vraiment d'attendre septembre ou octobre pour nous demander s'il reste des places.

- les bulletins d'inscription seront envoyés aux adhérents **début juillet** et vous aurez 1 mois seulement pour répondre. **Après le 31 juillet**, les places ne sont pas **réservées** et tous les nouveaux peuvent s'inscrire.
- Du 1<sup>er</sup> au 15 août, le club est sur **pause** ; les dirigeantes bénévoles essaient de penser à autre chose : le téléphone de la présidente et de la secrétaire sont sur répondeur, « le secrétariat de votre association est suspendu du tant au tant, votre message sera pris en compte à partir du 15 août ».
- Les nouvelles inscriptions devront être achevées **avant les vacances de la Toussaint**.

#### **5°) Améliorer et sécuriser la gestion financière de l'association en lien avec le Cabinet comptable**

Le Cabinet comptable va pouvoir accéder aux relevés d'opérations bancaires. Les factures seront scannées et transmises sur une plateforme. Le club envisage toujours de se procurer un logiciel adapté aux associations.

La Trésorière qui s'engage encore pour un an ou deux souhaite partager les informations et les procédures avec un trésorier-adjoint : quelqu'un qui pourrait prendre le relais en cas d'indisponibilité de la Trésorière et s'initierait à ce rôle.

#### **6°) Solliciter le label Sport Santé**

Le club répond déjà à un grand nombre de critères nécessaires, il serait opportun de faire cette démarche auprès du Comité départemental EPGV.

**Le projet d'activités 2024-2025 est adopté à l'unanimité.**

### **VI - Budget prévisionnel de la saison 2024-2025**

Madame VERHAEGHE-BRETON présente le budget prévisionnel de la saison 2024-2025.

Pour ce qui concerne les dépenses, la ligne « Personnel » s'élève à 23 500 € (augmentation des salaires, du nombre de cours...) soit 59 %, la contribution au CODEP et à la FFEPGV à 22 %. Les frais bancaires (45 €) restent stables. En recettes, les adhésions atteignent 37 500 € (305 adhérents). Le solde de la subvention (750 €) attribuée par le Département dans le cadre de Tremplin Sport a été versé fin novembre 2024. Les honoraires du Cabinet d'Experts-comptables (1 200 €) seront couverts par les produits financiers.

Madame RENDU indique que le club ne prévoit pas d'augmenter les tarifs pour la saison 2025-2026.

*Une adhérente observe que la valorisation du bénévolat (estimation du temps passé) peut figurer dans le budget d'une association.*

**Le budget prévisionnel 2024-2025 est adopté à l'unanimité.**

### **VII – Perspectives pour la rentrée 2025**

- Tous les cours proposés, les anciens et les plus récents, ont trouvé leur public et sont complets, **sauf la marche nordique**. Profitons de cette année pour analyser ce qui n'a pas fonctionné et tirons les conséquences : la formule actuelle est bel et bien un échec.

- Est-ce parce que le jour est mal choisi, le tarif trop élevé, parce que nos adhérents préfèrent marcher dans un autre contexte, en famille, avec des amis, dans une autre association ?
- Est-ce parce que les activités de plein air ne correspondent pas à ce que nos adhérents recherchent ?

On ne pourra pas reconduire à l'identique, pour une 3<sup>ème</sup> saison, une activité fréquentée seulement par une petite dizaine de personnes - et qui n'a attiré qu'une seule nouvelle participante.

- L'association espère le **renouvellement du partenariat avec l'EHPAD Villa Saint-Do** et serait très embarrassée si elle ne pouvait plus disposer de la salle d'activité le jeudi à 18h.

- Si on devait ajouter un autre cours à la rentrée 2025 (ou 2026), cela pourrait être un **4<sup>ème</sup> cours de gym douce**, à condition d'obtenir une salle. Les dirigeantes vont interroger la Ville sur la possibilité d'un nouveau créneau horaire à la Salle Schuman, le matin ou en début d'après-midi.

- Il faudra anticiper le recrutement d'un éducateur sportif pour remplacer Nathalie, qui prévoit de faire valoir ses droits à la retraite fin 2025.
- L'équipe devra préparer la relève des dirigeantes sans attendre 2028. Un profil de Trésorière sera recherché en priorité.

## VIII – Questions diverses

- *Un adhérent fait part des dégradations de voitures et des vols commis le lundi 30 septembre à 19h pendant le cours de Renforcement Musculaire. Il serait dommage que des adhérents soient dissuadés de venir à leur cours par ces conditions d'insécurité.*

Madame RENDU indique que de tels événements s'étaient déjà produits la saison précédente un mercredi soir. Les victimes ont porté plainte, les services municipaux ont été informés de ces délits.

- *Une adhérente interroge l'association sur la demande de labellisation Sport Santé.*

Madame RENDU répond que si la Section de Gym remplit tous les critères, elle pourra obtenir le label « Sport santé » avec la remise d'un logo particulier. Parmi les critères, figure l'engagement des éducateurs sportifs à évaluer les capacités physiques des pratiquants au moyen de tests.

Madame RENDU informe qu'une adhérente bénéficiera en 2024 d'une aide du Département dans le cadre du dispositif Handipass'sport 76.

## IX - Election des membres du Comité Directeur (2024-2028)

Les 40 adhérents présents ont été appelés à voter, à bulletin secret, pour élire les 7 membres du Comité directeur. 75 pouvoirs ont été répartis entre eux. Le dépouillement a été effectué par 4 adhérents-assesseurs.

A l'issue du dépouillement, **Mesdames BERCES, GABEL, LEMOINE, MAZOT, RENDU, SERVAIS, VERHAEGHE-BRETON ont été réélues, obtenant chacune 113 voix.**

Madame la Présidente remercie à nouveau les participants de leur présence.

L'ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 16 h 30.

La Secrétaire

Christine SERVAIS

La Présidente

Jeanne-Marie RENDU